

mier ministre. On signale que l'on songe à nommer, lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. le juge Porter, de la Division d'appel de l'Alberta et membre de la Commission d'enquête sur le remaniement de la carte électorale. Me dirait-on si cela est exact?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il ne convient sûrement pas de poser à l'appel de l'ordre du jour une question au sujet de la nomination d'un représentant de la Couronne dans les provinces. Toutefois, même si la question de l'honorable député est irrecevable, je tiens à lui dire qu'il ne s'agit que d'une rumeur lancée par les journaux.

LE REMANIEMENT DE LA CARTE ÉLECTORALE

ALBERTA—PUBLICATION DANS LES JOURNAUX DES CARTES DES NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Williams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser au secrétaire d'État une question qui se rattache à la précédente? Peut-il fournir une réponse à ma question d'il y a deux ou trois jours à propos des détails révélés en Alberta avant la publication des nouvelles cartes électorales dans la *Gazette du Canada*?

M. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, nous nous sommes adressés à la Commission, mais nous attendons encore sa réponse. Il me faut également signaler à mon honorable ami que, n'étant pas des organismes de la Couronne, les Commissions comme celle-là ne sont pas tenues de répondre.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre. Des premiers ministres provinciaux ont-ils demandé au gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale la question du financement de l'enseignement supérieur?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): La correspondance a été déposée, monsieur l'Orateur. Je devrai l'examiner pour voir si on a mentionné cette question. Je répondrai volontiers lundi.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

VANCOUVER—TENTATIVES DE RÈGLEMENT DE LA GRÈVE DES MANUTENTIONNAIRES DE CÉRÉALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Travail, étant donné que l'éleveur terminus du syndicat du blé d'Alberta à Vancouver est immobilisé depuis plus d'une semaine à cause d'une grève. M. Perry a-t-il réussi à mettre en présence les représentants du syndicat ouvrier en cause et du syndicat du blé d'Alberta? Si oui, peut-on espérer que les ouvriers vont mettre fin à cette grève qui immobilise des installations d'une capacité d'environ 5 millions de boisseaux de blé?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, M. Perry a conféré avec les syndiqués et les employeurs et poursuit ses tentatives de médiation. Rien n'indique jusqu'ici que ses efforts aient été couronnés de succès.

[Français]

LES ÉDIFICES PUBLICS

A PROPOS DE LA CONSTRUCTION DE BUREAUX DE POSTE DANS LES RÉGIONS DÉSIGNÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Travaux publics.

Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer la construction de bureaux de poste dans les régions désignées, cette initiative étant appréciée par les citoyens, car elle contribue à la diminution du chômage en hiver?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Monsieur le président, cette question est à l'étude en ce moment.

[Traduction]

LES FORÊTS

DÉMÉNAGEMENT À SAULT-SAINTE-MARIE DES LABORATOIRES DU MINISTÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Forêts une question qui découle de la décision, annoncée indirectement hier, de centraliser la recherche forestière à Sault-Sainte-Marie. Quand le comité de l'agriculture, des forêts et de l'aménagement rural examinera ses prévisions budgétaires, le ministre a-t-il l'intention d'appuyer la demande du comité